

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES AMI-ES DE LOÏC

Communiqué n°1 / Vendredi 23 juin 2023



SOLIDARITÉ AVEC LOÏC : QUE VIVONNE DEVIENNE UNE ZAD !

Avec Loïc, nous luttons à Bure contre le nucléaire, ses armes, ses déchets et son monde. Aujourd'hui, **notre ami se retrouve à nouveau dans les geôles de l'État**. Après avoir été perquisitionné et mis en joue, mardi matin, à 8h30 par une brigade anti terroriste, Loïc a été arrêté et déféré à Niort. Que lui reproche-t-on ?

- participation à un groupement visant à commettre des violences à Sainte-Soline le 25 mars dernier ;
- recel d'un gilet de gendarmerie ;
- un tag « ACAB » sur un véhicule de gendarmerie.

Tout le monde sait depuis des semaines qu'à Sainte-Soline, c'est la police et la gendarmerie qui ont sciemment fait un usage disproportionné de la force. C'est cette seule violence qui mérite d'être condamnée.

Si Loïc est enfermé, c'est en raison de ses convictions et engagements politiques. Il est la proie facile d'un gouvernement qui a besoin d'étayer sa bien trop

fragile décision de dissolution des Soulèvements de la terre pour faire plaisir à la FNSEA.

Présenté ce jeudi 22 juin devant le juge, **Loïc a refusé la comparution immédiate** dans l'espoir d'avoir le temps et la liberté pour préparer sa défense. Il espérait aussi garder ses deux emplois. Loïc est à la fois maraîcher près de Bure (Meuse) et agent de service dans un Ehad, à Laxou (Meurthe-et-Moselle). Mais, au nom d'un prétendu risque de renouvellement d'infraction, le procureur et le juge en ont décidé autrement : **ils l'ont placé en détention provisoire jusqu'au 27 juillet, date de son procès.**

NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS IMPRESSIONNER

Loïc s'est également vu refusé par les juges une détention à proximité de son domicile. Il est donc incarcéré à Vivonne, la prison de Poitiers et pourrait y rester pendant cinq longues semaines. **Autrement dit, avant même qu'il ne soit jugé, il est condamné** : Loïc se retrouve une fois de plus loin de ses proches, coupé de ses activités et de ses revenus...

Ses avocats ont fait appel de son placement en détention provisoire. À suivre, donc. Sur le fond, il encourt jusqu'à 7 ans de prison. **Loïc a déjà une expérience de l'arbitraire judiciaire. Nous le savons fort et courageux.** Il est prêt à faire face et à défendre avec joie et détermination ses convictions.

Parce qu'il est désormais tout simplement impossible de ne pas se lever face à ce pouvoir qui tente d'écraser tout ce qui lui résiste, tout ce qui se rebiffe à son autoritarisme et à sa violence, nous nous tenons aux côtés de notre camarade. **Nous appelons tout le monde à multiplier partout les gestes, les pensées et les actions en soutien** à Loïc ainsi qu'à toutes les personnes qui subissent actuellement l'opération d'intimidation des mouvements écologistes et sociaux, notamment toustes les écologistes arrêté·es les 5 et 20 juin derniers.

Nous ne nous laisserons pas impressionner. Nous ne laisserons pas le pouvoir nous isoler et nous séparer. Nous savons ce qui nous attend et allons faire face collectivement. Nous resterons debout malgré le fait que :

- avant-hier, le gouvernement expulsait 450 mineurs isolés qui réclamaient simplement leur droit ;
- il y a une semaine, il blessait 50 personnes au cours de la manifestation contre le TAV ;
- il y a un mois, il aspergeait de gaz les activistes écologistes à l'AG de Total ;
- Serge et Mickaël se remettent tout doucement de leurs graves blessures à Sainte-Soline.

Nous savons qui sont les criminels, les agresseurs, les saccageurs et les malfaiteurs. Notre camarade et l'ensemble des activistes se situent, eux, du côté du

vivant qui est toujours résolument indomptable et rebelle. **On ne peut pas emprisonner la vie.** Cela ne fait que renforcer notre rage et nos liens.

Les gouvernements, les capitalistes, les exploités et leurs lobbies voudraient nous faire taire, mais on vous le répète : **on ne dissout pas un mouvement de résistance par décret**, par un jugement ou dans une opération de communication indécente tant elle est manipulatoire.

Comme le disait notre ami Loïc, aujourd'hui : « il y a des gens déterminés qui n'ont plus peur, qui se soulèvent et qui seront inarrêtables. »

Que Vivonne devienne une ZAD !

Des ami·es, des camarades et des proches de Loïc.

Appels à dons en soutien contre la répression

Au-delà de tous les gestes de soulèvement et de soutien que vous pourrez faire, nous appelons aussi à votre solidarité financière, car la répression coûte cher. C'est aussi un de ses objectifs : nous asphyxier financièrement.

L'association historique "Cacendr", caisse de solidarité de la lutte de Bure, a ouvert une cagnotte pour soutenir les militant·es concerné·es par la vague répressive actuelle.

[Participer à l'appels à dons sur Hello Asso](#)

Contact

Pour contacter les ami·es de Loïc : soutienloic@riseup.net

Pour contacter la caisse de solidarité de Bure : cacendr@riseup.net

À lire également

- Un portrait de Loïc publié ce matin sur [Reporterre](#).
- Le [blog de soutien](#) à Loïc lors de son incarcération en Allemagne.
- Sa [déclaration devant le tribunal de Bar-le-Duc](#) en juin 2017.
- La [page Facebook](#) de Loïc.